

Politique environnementale

Au cours de nombreuses années de croissance, SOFDI (AGS France) est restée une entreprise pour laquelle les valeurs de **Qualité, Performance, Innovation, Respect et Solidarité** sont chères. Ces valeurs nous guident dans nos relations avec les clients, les employés, les fournisseurs et la Société. Le métier du déménagement nécessite un haut niveau d'expertise et d'attention. SOFDI a toujours marqué un intérêt pour l'intégration du respect de l'environnement dans ses processus, en initiant une démarche environnementale structurée depuis 2013, validée par la certification **ISO 14001**.

Depuis cette date, le système de management environnemental de la société est régulièrement audité sur sa performance et sa pertinence, face aux enjeux environnementaux. Cela, afin de garantir que notre organisation ainsi que les moyens mobilisés permettent la **maîtrise des impacts de notre activité sur l'environnement**, la **prévention des pollutions**, ainsi que la prise en compte des effets du **dérèglement climatique** dans notre stratégie environnementale.

Nous nous efforçons d'évaluer et de maîtriser ces impacts significatifs à chaque étape de nos activités, depuis la planification de nos opérations, jusqu'à la fin de vie des matériaux utilisés. Cela implique notamment une attention portée au choix de nos prestataires, à l'optimisation des transports, à la gestion des déchets et à la réduction de notre empreinte carbone globale. L'implication de nos équipes et leur engagement sur les pratiques responsables au sein de l'entreprise sont les clés de notre succès.

Dans ce cadre, SOFDI s'engage à :

- ✂ (1) Se conformer aux exigences clients et autres exigences applicables à nos activités,
- ✂ (2) Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs et cibles environnementaux, tout en préservant les intérêts économiques de chacun,
- ✂ (3) Préserver l'environnement de toutes les pollutions et des impacts environnementaux générés par notre activité, en proposant notamment des solutions de groupage, en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et en intégrant les enjeux climatiques dans nos actions,
- ✂ (4) Améliorer de façon continue notre management environnemental et notre performance environnementale, en intégrant notamment les perspectives de cycle de vie dans l'analyse et la gestion de nos impacts, afin de favoriser des solutions durables sur l'ensemble de la chaîne de valeur,
- ✂ (5) Actualiser à minima annuellement, la présente politique, réel cadre de fixation des objectifs et cibles environnementaux de l'entreprise. Cette politique est le moteur de notre amélioration continue en matière d'environnement,
- ✂ (6) Sensibiliser nos clients à notre politique environnementale, communiquer la présente politique à toute personne travaillant pour ou pour le compte de SOFDI, et la mettre à disposition de toute partie intéressée.

En tant que Directeur Général de SOFDI :

- Je délègue au Responsable Environnement, la responsabilité de la mise en œuvre et de l'entretien du Système de Management Environnemental décrit dans notre manuel. Il est chargé de coordonner les objectifs environnementaux en concertation avec l'ensemble de l'équipe SOFDI, de vérifier qu'ils soient atteints et de me rendre compte directement,
- Je m'engage, avec le personnel de SOFDI et toute personne travaillant pour le compte de la société à exercer nos activités dans le respect de cette politique et de notre Système de Management Environnemental, en y intégrant les impacts liés au changement climatique et les approches de cycle de vie comme principes structurants.

Approuvée par
Philippe GIORDANELLA
Président-Directeur Général

